



**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

Séance d'information sur les aides d'Etat en faveur de la protection de l'environnement

Jeudi 12 mai 2022

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

Mot de bienvenue

Laurène Chochois
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg
Luxembourg Institute of Science and Technology

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



Agenda

10h00	Accueil en ligne
10h10	Mot de bienvenue Dr. Mehrnoosh Azodi, Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)
10h15	Introduction Laurène Chochois, Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)
10h25	Aides d'Etat en faveur de la protection de l'environnement Avit Blanchy & Eric Lauer, Luxinnovation
10h55	Questions & réponses
11h25	Conclusion Dr. Mehrnoosh Azodi, Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)
11h30	Fin



**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

Intervenants



Avit Blanchy & Eric Lauer
Luxinnovation



Laurène Chochois
Helpdesk REACH&CLP



Vous souhaitez retrouver l'un de nos événements?

<https://www.reach.lu/fr/support/centre-de-ressources/evenements/>

Bienvenue au Helpdesk REACH&CLP Luxembourg / Une urgence ? Appelez le centre anti-poison (+352) 8002 5500

A PROPOS CONTACT **CENTRE DE RESSOURCES** FRANÇAIS

REACH CLP CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT LÉGISLATION & MISE EN ŒUVRE SUBSTITUTION

Événements

Home / Centre de ressources / Événements / Événements - Détail

Conférence – Produits chimiques : mieux protéger la santé et l'environnement

Les 11 et 12 mai 2022, la Présidence française du Conseil de l'UE organise une conférence ministérielle intitulée « Produits chimiques : mieux protéger la santé et l'environnement » et la première partie du Forum européen sur les perturbateurs endocriniens.

Date : 11.05.2022 - 12.05.2022

[En savoir plus](#)

Séance d'information sur les aides d'Etat en faveur de la protection de l'environnement

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, en collaboration avec la plateforme Betriber&Emwelt, a le plaisir de vous inviter à une séance d'information de 10h00 à 11h30 sur les aides d'Etat pour permettre aux entreprises d'aller au-delà des normes et technologies existantes afin de réduire leur impact sur l'environnement.

Date : 12.05.2022

[En savoir plus](#)

Conférence Helsinki Chemicals Forum

Les 8 et 9 Juin 2022, la 13ème Conférence Helsinki Chemicals Forum se tiendra au Centre d'exposition et de congrès d'Helsinki.

Date : 08.06.2022 - 09.06.2022

[En savoir plus](#)

Événements - Détail

Home / Centre de ressources / Événements / Événements - Détail

Conférence en ligne « Risque chimique – Comment mieux l'appréhender pour le limiter ? »

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, en collaboration avec la plateforme Betriber&Emwelt, organise une conférence en ligne sur l'importance de prendre en considération le risque chimique au sein des entreprises et sur les possibilités de le limiter. Cet événement en ligne aura lieu le 14 octobre 2020 de 14h00 à 15h20.

Date : 14.10.2020

Informations Pratiques

Date : Mercredi 14 octobre 2020

Format : conférence en ligne

Langue : français

Horaire : 14h00 – 15h20

Frais d'inscription : votre inscription est gratuite, mais obligatoire

Documents Liés

- [Bruno Domange - Helpdesk REACH&CLP Luxembourg](#)

Replay

Bienvenue au Helpdesk REACH&CLP Luxembourg / Une urgence ? Appelez le centre anti-poison (+352) 8002 5500

A PROPOS CONTACT CENTRE DE RESSOURCES FRANÇAIS

REACH CLP CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT LÉGISLATION & MISE EN ŒUVRE SUBSTITUTION

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg propose cette session d'information pour aider les entreprises à se conformer à leurs obligations et à sensibiliser leurs salariés à l'importance d'une évaluation objective du risque chimique. Cette conférence se veut pratique et tentera d'apporter des notions de base directement applicables dans la vie quotidienne d'une entreprise.

Comme lors de chaque session d'information, les participants auront la possibilité de poser leurs questions.

Public

Cet événement s'adresse à toute entreprise dont les activités requièrent l'utilisation de substances chimiques et désireuses de disposer d'une information de base accessible et compréhensible. Aucune connaissance préalable dans le domaine de la chimie ou de la santé-sécurité en entreprise n'est requise.

Lettres d'information

<https://www.reach.lu/fr/support/centre-de-ressources/lettre-dinformation/>

Bienvenue au Helpdesk REACH & CLP Luxembourg / Une urgence ? Appelez le centre anti-poison (+352) 8002 5500

[A PROPOS](#) [CONTACT](#) [CENTRE DE RESSOURCES](#) [FRANÇAIS](#)



[REACH](#) [CLP](#) [CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT](#) [LÉGISLATION & MISE EN ŒUVRE](#) [S'ABONNER](#) [Q](#)

Tenez-vous informé(e) des actualités concernant REACH & CLP et abonnez-vous à la lettre d'information mensuelle du Helpdesk Luxembourg !

S'abonner

Lettre D'information

Home / Centre de ressources / Lettre d'inform

Afin de vous tenir informé(e) sur les dernières actualités, événements et informations relatives à REACH & CLP, le Helpdesk Luxembourg édite tous les mois sa lettre d'information.

Vous souhaitez-vous abonner ? N'hésitez pas à remplir le formulaire ci-dessous.

A noter que l'adresse mail utilisée doit être nominative, les emails génériques (info@) n'étant pas pris en compte lors de l'inscription.

Abonnez-vous à notre lettre d'information

Prénom * * champs obligatoires

Nom *

Adresse e-mail *

Entreprise *

Pays *

Quelle lettre d'information souhaitez-vous recevoir ?

- Lettre d'information mensuelle
- Lettre d'information "SVHC alert"

Langue de préférence

- Anglais
- Français
- Allemand

Inscription

Voir aussi

- [Archives - Lettres d'information mensuelles](#)
- [Archives - SVHC Alert](#)
- [Archives - Lettres d'information thématiques](#)

Vous souhaitez rester informer des dernières actualités sur REACH et CLP?

N'hésitez pas à vous inscrire à notre lettre d'information mensuelle

Vous avez une substance critique nécessitant un suivi réglementaire?

N'hésitez pas à vous inscrire à notre lettre d'information « SVHC Alert »

Sélectionnez la lettre d'information que vous souhaitez recevoir





**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

Introduction

Laurène Chochois
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg
Luxembourg Institute of Science and Technology

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

La Helpdesk REACH&CLP Luxembourg (1)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

➤ Service d'assistance technique

Les Etats Membres mettent en place des services nationaux d'assistance technique en vue de fournir aux fabricants, aux importateurs, aux distributeurs, aux utilisateurs en aval et à toute autre partie intéressée des conseils sur les responsabilités et les obligations respectives qui leur incombent dans le cadre des règlements REACH (art 124) et CLP (art 44).

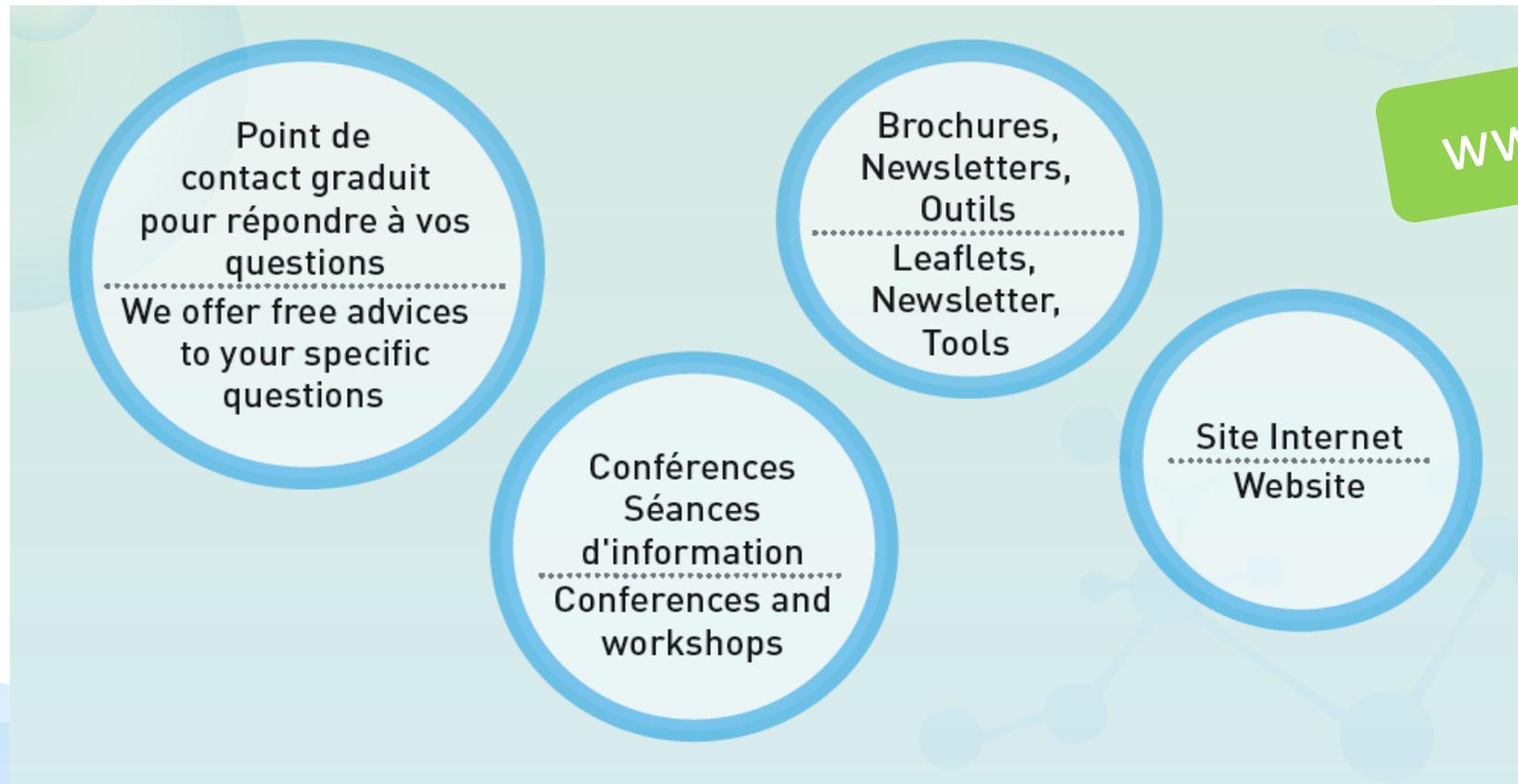
➤ Objectif

Conseiller et assister les entreprises luxembourgeoises pour les aider à se conformer aux exigences des règlements REACH et CLP.



**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

La Helpdesk REACH&CLP Luxembourg (2)



Règlements REACH et CLP

Législation européenne sur les produits chimiques

REACH : enRregistrement, Évaluation, Autorisation et restrictions des substances Chimiques

Registration, Evaluation, Autorisation and restriction
of CHemicals

CLP : Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques

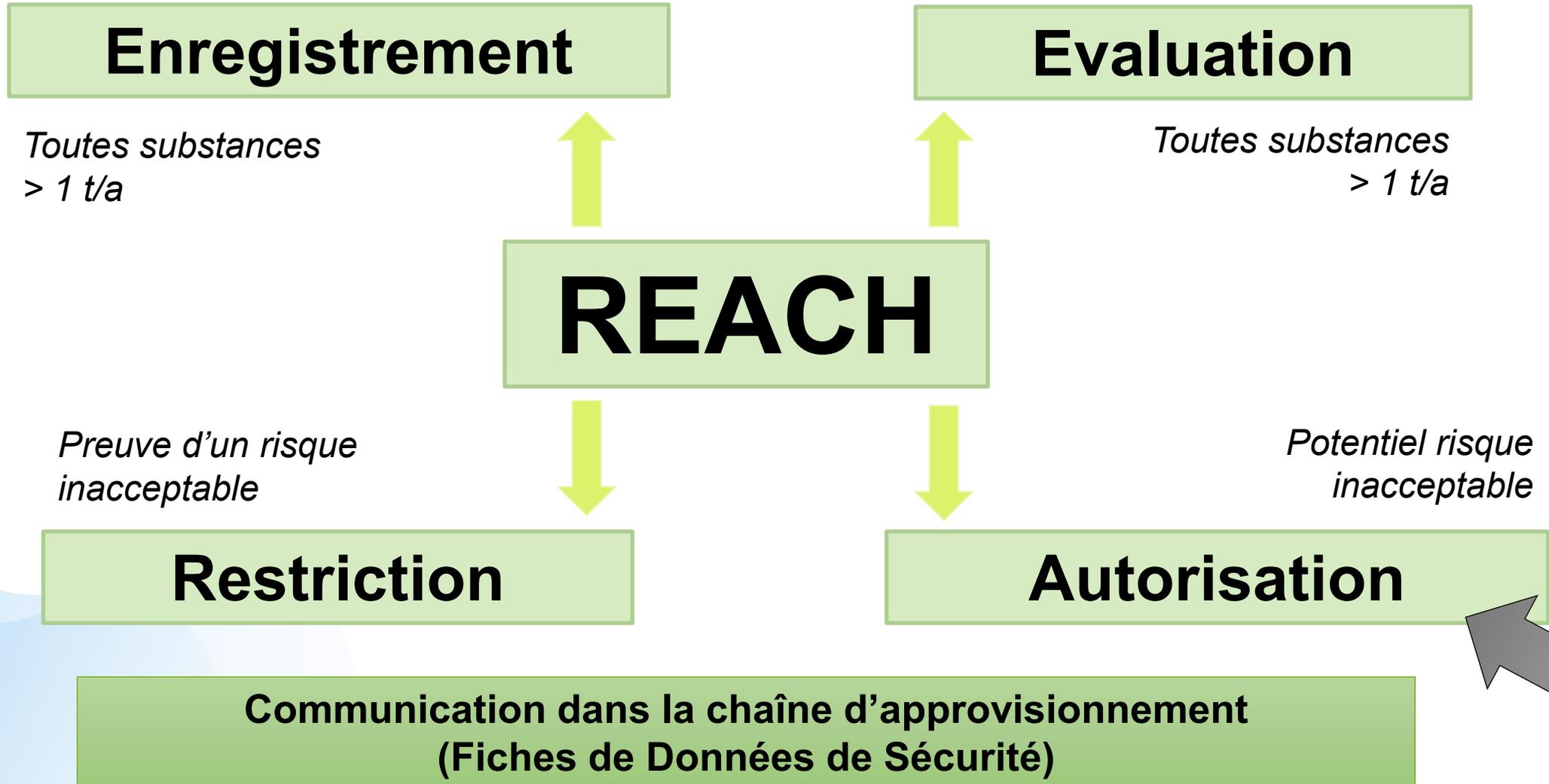
Classification, Labelling and Packaging
of substances and mixtures

- ✓ Règlement (CE) 1906/2007
 - ✓ Entrée en vigueur le 1^{er} juin 2007
 - ✓ Protéger la santé humaine et l'environnement
 - ✓ Améliorer la compétitivité et l'innovation de l'industrie chimique
-
- ✓ Règlement (CE) 1272/2008
 - ✓ Entrée en vigueur le 20 janvier 2009
 - ✓ Harmoniser la classification et l'étiquetage des produits chimiques
 - ✓ Communiquer aux utilisateurs les risques présentés par les produits chimiques

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) est au centre de leur mise en œuvre pour en assurer la cohérence au sein de l'Union européenne.



Les procédures REACH



Autorisation

- **Objectif** : garantir la maîtrise des risques liés à l'utilisation des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) et la **substitution progressive** de ces substances
- **Substances concernées** : (article 57)
 - ✓ Substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, catégories 1A ou 1B
 - ✓ Substances PBT/vPvB
 - ✓ Substances ayant un niveau de préoccupation équivalent (ex. : perturbateurs endocriniens)
- S'applique sans seuil de tonnage
- **Acteurs concernés** : fabricant, importateur et utilisateur en aval

Pourquoi procéder à la substitution ?

- Dans le cas des substances les plus dangereuses, la législation* de l'UE peut exiger que les entreprises les remplacent.
- Les entreprises accomplissent cette démarche pour de nombreuses raisons**. Par exemple, elles souhaitent réduire le risque de certaines substances pouvant avoir un impact négatif sur la santé humaine et sur l'environnement.
 - Cela peut conduire à une prise de conscience qui conduit à rechercher des solutions plus sûres.
- Pour favoriser la substitution des substances chimiques dangereuses il est essentiel de pouvoir fournir un support et de faciliter l'accès à de l'assistance technique et à des fonds supplémentaires***.

* <https://echa.europa.eu/fr/legal-requirements-of-substituting>

** <https://echa.europa.eu/fr/benefits-of-substitution>

*** <https://echa.europa.eu/fr/funding-and-technical-support>



**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

Merci de votre attention

**Vous avez des questions sur REACH, CLP ou POP ?
Contactez nous !**

Helpdesk REACH&CLP Luxembourg
Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)
Environmental Research & Innovation Department (ERIN)
41, rue du Brill | L-4422 Belvaux | Luxembourg
Email : reach@list.lu
Tel. : (+ 352) 275 888-1

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Les aides d'Etat en faveur de la protection de l'environnement



LUXINNOVATION

#MakingInnovationHappen

Agenda

1

Les différents types d'aides aux entreprises + Cas pratiques

2

Recommandations + Cadre légal

Luxinnovation GIE, un partenariat public-privé



MINISTERE DE
L'ÉCONOMIE



MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE



CHAMBRE DE
COMMERCE



CHAMBRE DES
METIERS



FEDIL

Partie 1

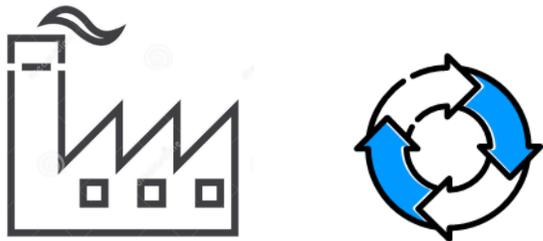
Les aides aux entreprises
+ Cas pratiques



Les différents régimes d'aide nationaux

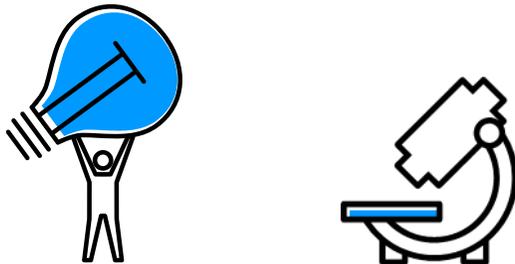
Le entreprises peuvent mobiliser différentes aides d'Etat en fonction de leur projet

Aides à l'investissement en faveur de la protection de l'environnement



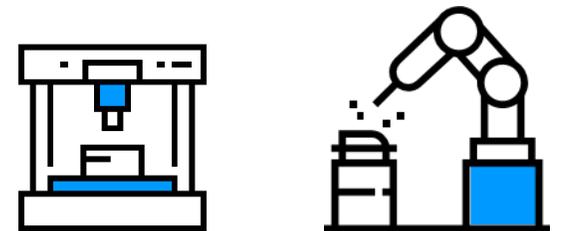
Loi du 15 décembre 2017 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement

Aides en matière de recherche, développement et innovation



Loi du 17 mai 2017 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation.

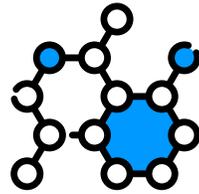
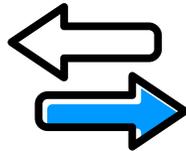
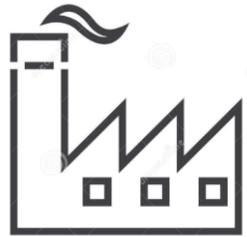
Aide à l'investissement pour les PME



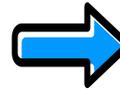
Loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises

Cas pratique 1a: Acquisition d'une nouvelle technologie

Aides à l'investissement permettant aux entreprises d'aller au-delà des normes de protection de l'environnement (loi Environnement)



Substances
préoccupantes
avec un impact sur
l'environnement



Commodo
conform !



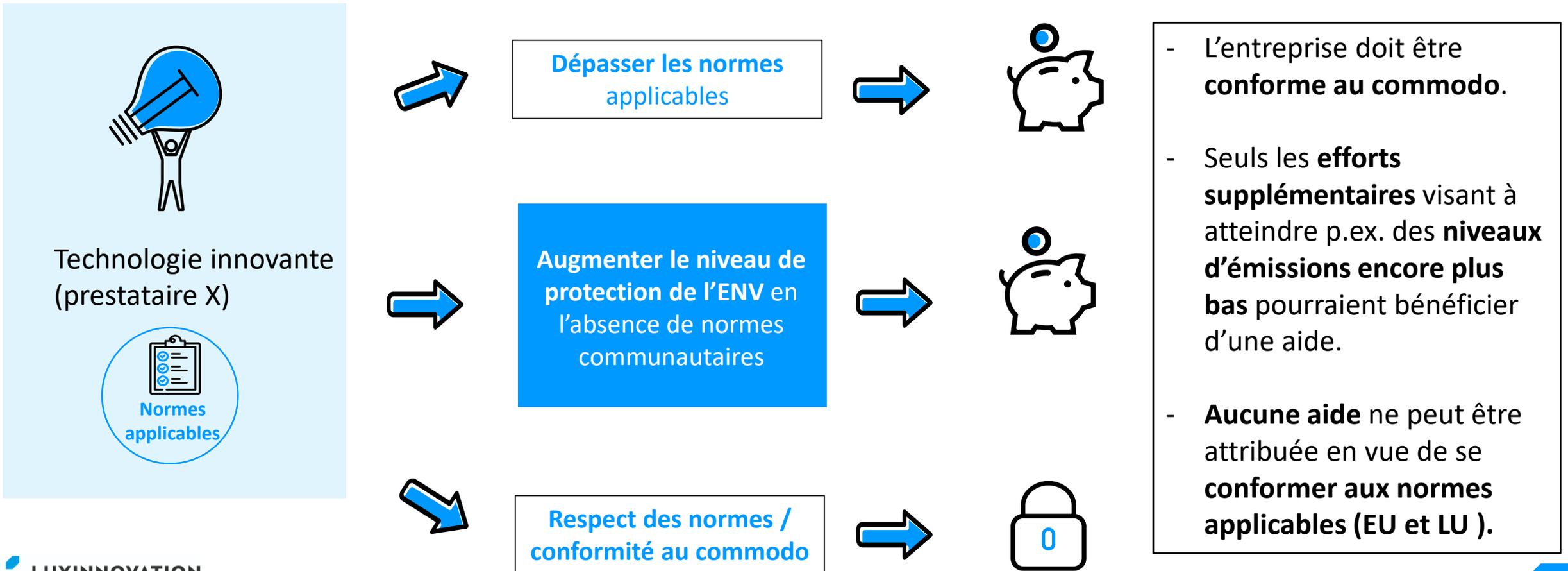
Technologie innovante sur le
marché (prestataire X)

Quelles
normes
applicables ?

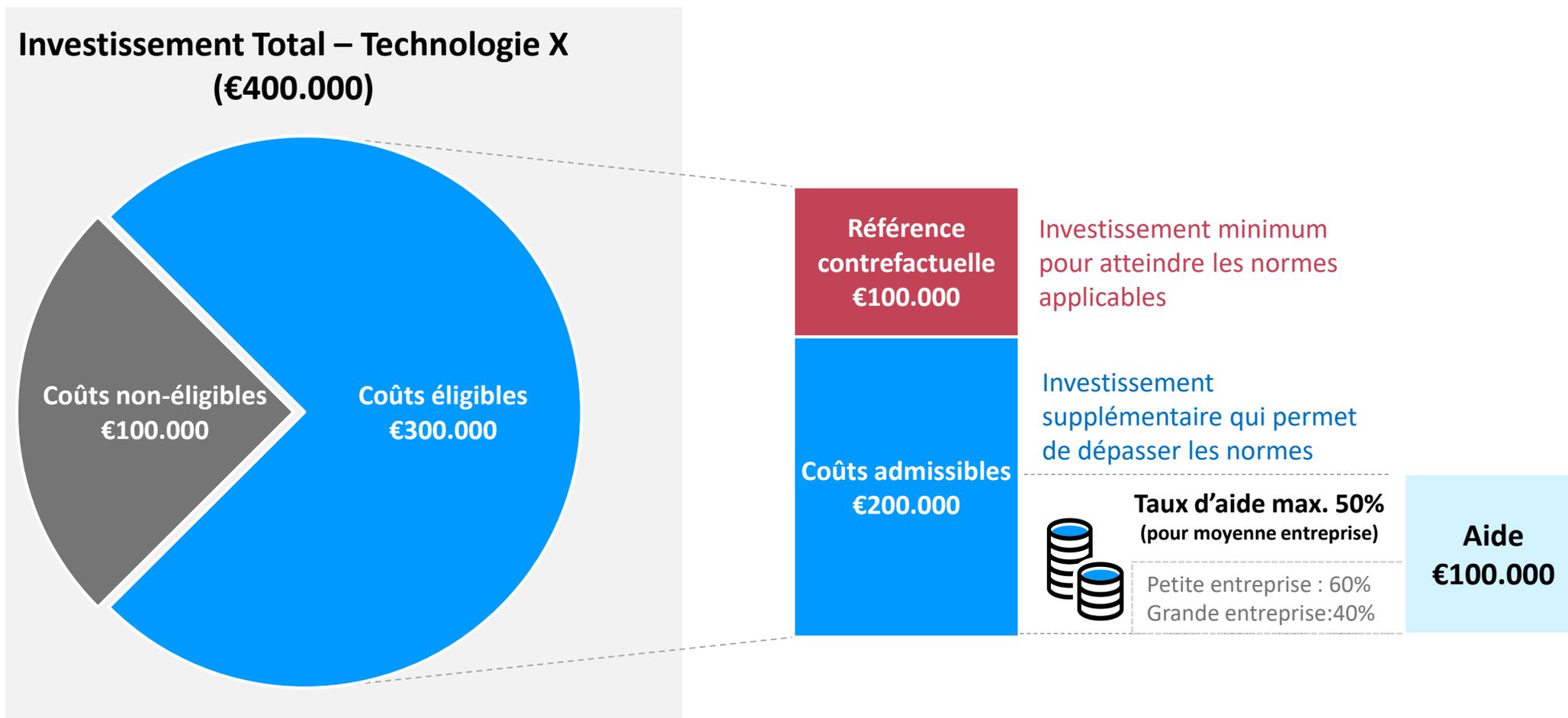


Cas pratique 1a: Acquisition d'une nouvelle technologie

Aides à l'investissement permettant aux entreprises d'aller au-delà des normes de protection de l'environnement (loi Environnement)



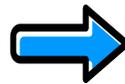
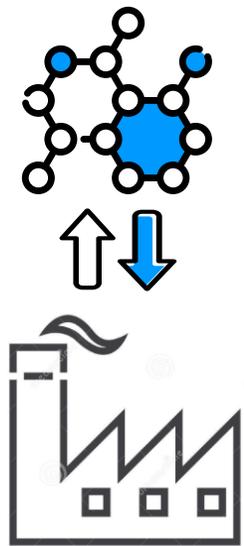
Cas pratique 1a: Acquisition d'une nouvelle technologie



Exemples de coûts non-éligibles : coûts non-directement liés à l'augmentation du niveau de protection de l'environnement, e.g. bâtiments et constructions destinés à accueillir les installations, équipements de sécurité connexes

Cas pratique 1a: Acquisition d'une nouvelle technologie

Principe de l'additionalité (pas de référence contrefactuelle)



Rajouter p.ex. unité de traitement

Dépassement des normes applicables



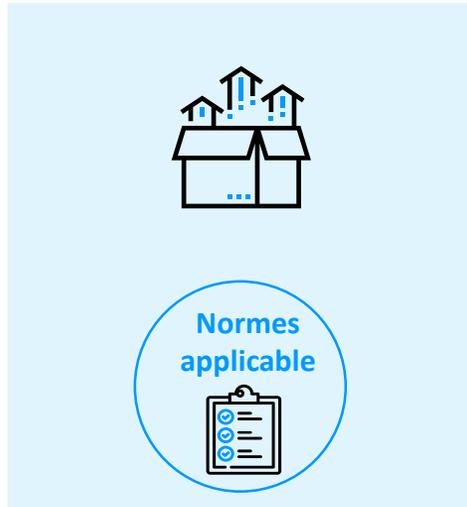
Coût éligible de l'investissement
=
Coût admissible

Taux d'aide max. 40 % - 60 %
(en fonction de la taille de l'entreprise : PE, ME, GE)

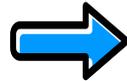


Cas pratique 1b: Etude environnementale préalable à l'acquisition d'une nouvelle technologie

Aides pour des études environnementales (loi Environnement)



Technologies innovantes sur le marché (prestataire X) ?



Pour pouvoir bénéficier d'une aide à l'investissement pour dépassement des normes environnementales, il **est requis** de fournir une **étude par un expert indépendant**:

- un relevé des normes concernées (mesures et référence contrefactuelle)
- description de la mesure technique envisagée
- le niveau de dépassement des normes applicables ou le degré d'amélioration en l'absence de telles normes
- durée/espérance de vie des mesures envisagées
- coût d'investissement/de la référence contrefactuelle/coût admissible
- Calcul du retour sur l'investissement

Cette **étude externe** peut aussi bénéficier d'une aide d'Etat.

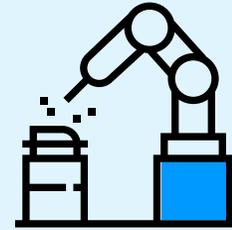
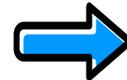
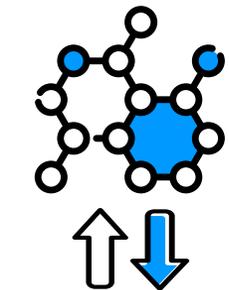
Aides à l'investissement en faveur des **études environnementales**



Coûts éligibles : coût de l'étude d'un prestataire externe
(taux d'aide max. PE: 70%, ME: 60%, GE: 50%)

Cas pratique 2: Développement interne d'une nouvelle technologie

Projet interne de R&D en vue de réduire le recours à des substances préoccupantes



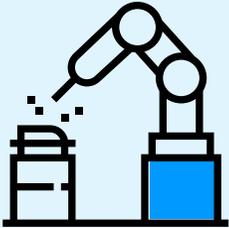
Recherche interne (+ coûts externes)
pour modifier le processus de
production



Aucune aide ne peut être
attribuée en vue de se
**conformer aux normes
applicables (EU et LU).**

Cas pratique 2: Développement interne d'une nouvelle technologie

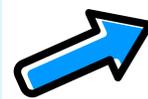
Aides aux activités de Recherche et Développement (loi RDI)



Recherche interne (+ coûts externes)
pour **modifier le processus** de
production

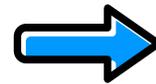


Normes
applicables



Étude de faisabilité

- Préalable à un projet de R&D
- Questions Go/no go



Recherche
industrielle

- Intérêt scientifique particulier:
**génération de nouvelles connaissances
ou de nouveaux savoir-faire**
- Pas d'application commerciale directe



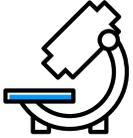
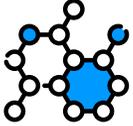
Développement
expérimental

- **Recherche d'application commerciale**
(développement et prototypage inclus)

!! Avec des challenges technologiques à relever sur effort interne!!

Cas pratique 2: Développement interne d'une nouvelle technologie

Coûts éligibles

	Frais de personnel
	Investissements (amortissement sur la durée du projet)
	Consommables
	Frais externes (coûts spéciaux)
	Frais généraux (25% des frais de personnel)

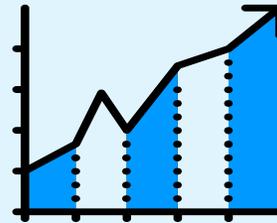
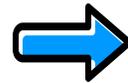
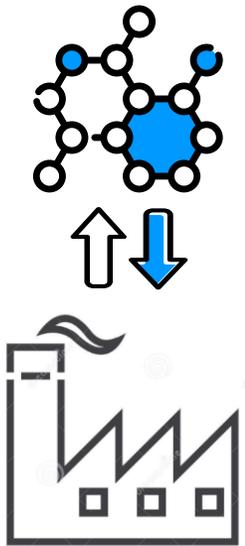


Taux d'aide : 25% - max 70 %

en fonction de la nature des activités R&D (Recherche ou Développement) et de la taille de l'entreprise (PE, ME, GE)

Cas pratique 3: Construction d'une nouvelle ligne de production

Aide à l'investissement en faveur des PME (loi PME)



- Augmentation de la **capacité production**
- **Nouveaux produits**
- **Changement** fondamental du **processus de production**



Régime PME

**Pas de référence
contrefactuelle**

Taux d'aide

- 10% moyenne entreprise (ME)
- 20% petite entreprise (PE)

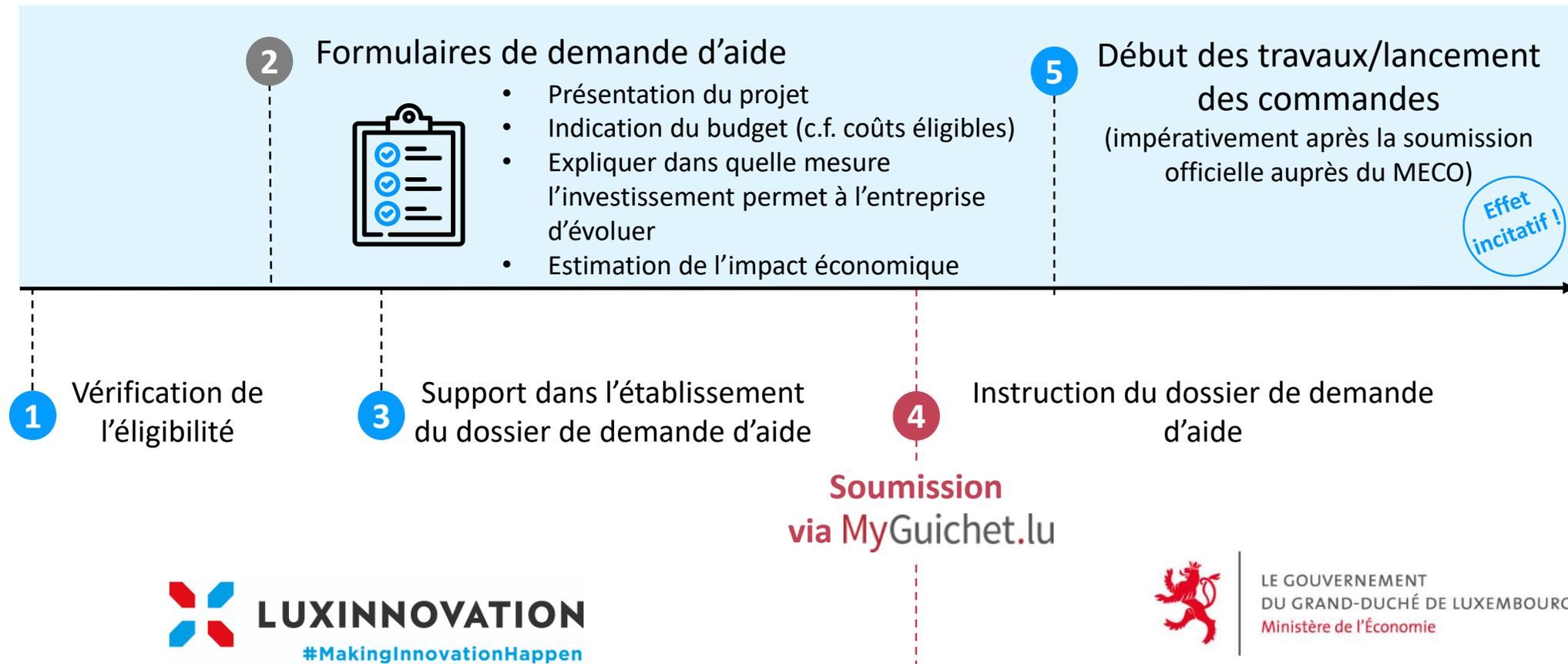
sur **l'investissement total**

Partie 2

Recommandations + Cadre légal

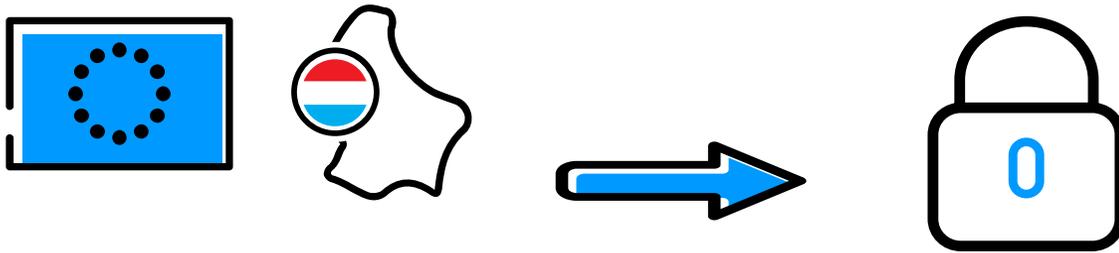


Etapes d'une demande d'aide auprès du Ministère de l'Économie



Cas de non-eligibilité

Effet incitatif



**Normes
applicables**

Pour pouvoir bénéficier d'une aide étatique, l'aide doit avoir un **effet incitatif**:

- **Effet incitatif** : l'aide doit avoir un effet sur le comportement de l'entreprise bénéficiaire, qui pourrait renoncer à réaliser son projet, ou choisir de le réaliser différemment en l'absence d'aide
- Seuls les **efforts supplémentaires** visant à atteindre p.ex. une réduction des substances préoccupantes au delà des normes pourraient bénéficier d'une aide
- **Aucune aide** ne peut être attribuée en vue de se **conformer aux normes applicables (EU et LU)** car l'aide n'aurait pas d'effet incitatif

Cadre légal européen

Taux d'aide selon taille d'entreprise

- Les taux d'aides varient en fonction de la taille de l'entreprise (petite, moyenne ou grande)
- La taille de l'entreprise s'apprécie au périmètre de son entité économique unique (notion large de Groupe)

Entreprises en difficulté

Les entreprises considérés comme « en difficulté » (ratios comptables) ne sont pas éligibles à ces aides d'État

Règles de cumul

Une même dépense ne peut pas être aidée deux fois

Effet incitatif

- **Toutes entreprises:** pas de rétroactivité
La demande d'aide doit être introduite avant le début des travaux / lancement des commandes
- **Grandes entreprises:**
Doivent documenter le caractère incitatif de l'aide demandée (budget contrefactuel)

Cadre légal national

Principaux critères d'évaluation



Innovation (nouveau et challenges techniques) / **effet positif sur la protection de l'environnement**



Impact économique / création de substance / retour sur investissement



Capacité de **cofinancement**



Effet incitatif: Toute demande d'aide doit impérativement être introduite avant d'engager le projet (le début des travaux / lancement des commandes) ; le comportement de l'entreprise aurait été différent sans aide.

Recommandations

Que doit faire l'entreprise?

- Estimer **ses coûts** et **décrire l'investissement** / les tâches à réaliser dans le cadre d'un projet R&D
- Expliciter **l'impact** de l'investissement / du projet R&D en lien avec sa **stratégie d'entreprise**
- Solliciter les **autorisations** requises
- Soumettre sa **demande d'aide** via [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu)



Quel support offre Luxinnovation?

- **Appuis méthodologique**
- « **Décryptage** » des règlements / lois / exceptions
- **Conseils et mises en relation**
- **Assistance** à l'utilisation des canevas de demandes d'aides



Informations pratiques



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



LUXINNOVATION

#MakingInnovationHappen

Liens vers les pages internet du guichet.lu :

- [Aide à l'investissement en faveur de la protection de l'environnement + Guide du Requérant](#)
- [Conditions générales applicables à toutes les aides en matière de recherche, développement et innovation](#)
- [Aide à l'investissement des PME](#)

Thank you!

■ Avit Blanchy

T: +352 43 62 63 - 643

M: +352 621 985 160

avit.blanchy@luxinnovation.lu

■ Eric Lauer

T: +352 43 62 63 - 884

M: +352 621 517 960

eric.lauer@luxinnovation.lu

LUXINNOVATION GIE

5, avenue des Hauts-Fourneaux

L-4362 Esch-sur-Alzette



www.luxinnovation.lu



Luxinnovation



@Luxinnovation
@LuxTradeInvest



@Luxinnovation
@LuxTradeInvest

Taille d'entreprise

Analyse PME

Critère	Petite entreprise	Moyenne entreprise
Effectifs	< 50	< 250
Chiffre d'affaires annuel ou	< €10 millions	< €50 millions
Bilan annuel	< €10 millions	< €43 millions

Entreprises non éligibles

Entreprises en difficulté

- **Pour toutes les entreprises** (sauf PME < 3 ans)

- Plus de la moitié du capital social (+ primes d'émission) a disparu en conséquence de pertes accumulées

Exemple d'une entreprise en difficulté:

Capitaux propres €50k

Capital social €200k

- **Grandes entreprises**, si au cours des deux dernières années:

- Ratio emprunts / capitaux propres > 7.5
- Ratio de couverture des intérêts par EBITDA < 1.0

- En cas de restructuration (suite aide au sauvetage), de procédure collective d'insolvabilité, d'injonction de récupération non exécutées d'une aide d'Etat

Cadre légal national

Loi du 17 mai 2017 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation.



Ministère de l'Économie

Direction générale – Recherche, propriété intellectuelle et nouvelles technologies (direction de la Recherche et de l'Innovation)

- Toute entreprise

Loi du 15 décembre 2017 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement



Ministère de l'Économie

Direction générale – Recherche, propriété intellectuelle et nouvelles technologies (Dossiers environnement)

- Toute entreprise

Loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises



Ministère de l'Économie

Direction générale des Classes moyennes (Service des aides aux PME)

- Petites et Moyennes Entreprises



**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

Conclusion

Laurène Chochois
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg
Luxembourg Institute of Science and Technology

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Vous souhaitez retrouver l'un de nos événements?

<https://www.reach.lu/fr/support/centre-de-ressources/evenements/>

Bienvenue au Helpdesk REACH&CLP Luxembourg / Une urgence ? Appelez le centre anti-poison (+352) 8002 5500

A PROPOS CONTACT **CENTRE DE RESSOURCES** FRANÇAIS

REACH CLP CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT LÉGISLATION & MISE EN ŒUVRE SUBSTITUTION

Événements

Home / Centre de ressources / Événements / Événements - Détail

Conférence – Produits chimiques : mieux protéger la santé et l'environnement

Les 11 et 12 mai 2022, la Présidence française du Conseil de l'UE organise une conférence ministérielle intitulée « Produits chimiques : mieux protéger la santé et l'environnement » et la première partie du Forum européen sur les perturbateurs endocriniens.

Date : 11.05.2022 - 12.05.2022

[En savoir plus](#)

Séance d'information sur les aides d'Etat en faveur de la protection de l'environnement

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, en collaboration avec Betriber&Emwelt, a le plaisir de vous inviter à une séance d'information de 10h00 à 11h30 sur les aides d'Etat pour permettre aux entreprises d'aller au-delà des normes et technologies existantes afin de réduire leur impact sur l'environnement.

Date : 12.05.2022

[En savoir plus](#)

Conférence Helsinki Chemicals Forum

Les 8 et 9 Juin 2022, la 13ème Conférence Helsinki Chemicals Forum se tiendra au Centre d'exposition et de congrès d'Helsinki.

Date : 08.06.2022 - 09.06.2022

[En savoir plus](#)

Filtres

Catégorie
Toutes

Type d'événement
Tous

Filter

Archives

2022 : 6 événements

2021 : 5 événements

2020 : 5 événements

2019 : 3 événements

2018 : 5 événements

2017 : 6 événements

2016 : 1 événement

Événements - Détail



Conférence en ligne « Risque chimique – Comment mieux l'appréhender pour le limiter ? »

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, en collaboration avec la plateforme Betriber&Emwelt, organise une conférence en ligne sur l'importance de prendre en considération le risque chimique au sein des entreprises et sur les possibilités de le limiter. Cet événement en ligne aura lieu le 14 octobre 2020 de 14h00 à 15h20.

Date : 14.10.2020

Informations Pratiques

Date : Mercredi 14 octobre 2020

Format : conférence en ligne

Langue : français

Horaire : 14h00 – 15h20

Frais d'inscription : votre inscription est gratuite, mais obligatoire

Bienvenue au Helpdesk REACH&CLP Luxembourg / Une urgence ? Appelez le centre anti-poison (+352) 8002 5500

A PROPOS CONTACT **CENTRE DE RESSOURCES** FRANÇAIS

REACH CLP CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT LÉGISLATION & MISE EN ŒUVRE SUBSTITUTION

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg propose cette session d'information pour aider les entreprises à se conformer à leurs obligations et à sensibiliser leurs salariés à l'importance d'une évaluation objective du risque chimique. Cette conférence se veut pratique et tentera d'apporter des notions de base directement applicables dans la vie quotidienne d'une entreprise.

Comme lors de chaque session d'information, les participants auront la possibilité de poser leurs questions.

Public

Cet événement s'adresse à toute entreprise dont les activités requièrent l'utilisation de substances chimiques et désireuses de disposer d'une information de base accessible et compréhensible. Aucune connaissance préalable dans le domaine de la chimie ou de la santé-sécurité en entreprise n'est requise.

Replay

Documents Liés

- [Bruno Domange - Helpdesk REACH&CLP Luxembourg](#)

Lettres d'information

<https://www.reach.lu/fr/support/centre-de-ressources/lettre-dinformation/>

Bienvenue au Helpdesk REACH & CLP Luxembourg / Une urgence ? Appelez le centre anti-poison (+352) 8002 5500

[A PROPOS](#) [CONTACT](#) [CENTRE DE RESSOURCES](#) [FRANÇAIS](#)



[REACH](#) [CLP](#) [CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT](#) [LÉGISLATION & MISE EN ŒUVRE](#) [SUBSCRIPTION](#) [Q](#)

Tenez-vous informé(e) des actualités concernant REACH & CLP et abonnez-vous à la lettre d'information mensuelle du Helpdesk Luxembourg !

S'abonner

Lettre D'information

Home / Centre de ressources / Lettre d'inform

Afin de vous tenir informé(e) sur les dernières actualités, événements et informations relatives à REACH & CLP, le Helpdesk Luxembourg édite tous les mois sa lettre d'information.

Vous souhaitez-vous abonner ? N'hésitez pas à remplir le formulaire ci-dessous.

A noter que l'adresse mail utilisée doit être nominative, les emails génériques (info@) n'étant pas pris en compte lors de l'inscription.

Abonnez-vous à notre lettre d'information

Prénom * * champs obligatoires

Nom *

Adresse e-mail *

Entreprise *

Pays *

Quelle lettre d'information souhaitez-vous recevoir ?

- Lettre d'information mensuelle
- Lettre d'information "SVHC alert"

Langue de préférence

- Anglais
- Français
- Allemand

Inscription

Voir aussi

- [Archives - Lettres d'information mensuelles](#)
- [Archives - SVHC Alert](#)
- [Archives - Lettres d'information thématiques](#)

Vous souhaitez rester informer des dernières actualités sur REACH et CLP?

N'hésitez pas à vous inscrire à notre lettre d'information mensuelle

Vous avez une substance critique nécessitant un suivi réglementaire?

N'hésitez pas à vous inscrire à notre lettre d'information « SVHC Alert »

Sélectionnez la lettre d'information que vous souhaitez recevoir





**REACH
&CLP**
HELPDESK
LUXEMBOURG

Merci de votre attention

**Vous avez des questions sur REACH, CLP ou POP ?
Contactez nous !**

Helpdesk REACH&CLP Luxembourg
Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)
Environmental Research & Innovation Department (ERIN)
41, rue du Brill | L-4422 Belvaux | Luxembourg
Email : reach@list.lu
Tel. : (+ 352) 275 888-1

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie